



CTPD du 13/12/2007

Déclaration liminaire

Monsieur le Président,

Nous dénonçons fermement les 16 nouvelles suppressions d'emplois qui vont toucher le département de l'Aisne au 1^{er} septembre 2008. Elles ne répondent qu'à une logique de restrictions budgétaires sans aucun rapport avec l'exercice des missions et la qualité du service public fiscal et foncier.

En conséquence, vous voudrez bien nous épargner votre laïus habituel sur l'efficacité, les gains de productivité, les requalifications etc. ... Nous n'avons aujourd'hui aucun temps à perdre avec ce genre d'artifice qui ne dupe personne : ni les agents, ni leurs représentants.

Vous seul devez assumer les conséquences locales de choix éminemment politiques qui ne tiennent pas compte de la réalité dans les services. Nous ne comptons pas discuter de ces choix.

Notre présence à la séance d'aujourd'hui n'a pour seuls objectifs que :

- De vous faire **préciser de façon détaillée les règles que vous comptez appliquer pour désigner les agents touchés par une suppression de poste.**
- De vous faire **préciser nominativement les collègues concernés, leurs obligations en matière de dépôt de demande de mutation, ainsi que les garanties dont ils peuvent bénéficier.**

Nous attendrons des réponses très précises sur ces points.

LAON, le 13 décembre 2007.